



ACADÉMIE DE CORSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat
Pôle pédagogique**

Affaire suivie par :
Mme Fabienne CRASTES
IA-IPR espagnol faisant fonction
Tél : 0677570678
Mél : fabienne.craustes@ac-corse.fr
bd Pascal Rossini
BP 808
20192 Ajaccio cedex 4

Ajaccio, le 27 août 2026

Madame Fabienne CRASTES
IA-IPR d'espagnol faisant fonction

À

Mesdames et Messieurs les enseignants
d'espagnol des collèges et lycées publics et
privés

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement de la région académique de
Corse

Objet : Lettre de rentrée 2026-2027

I-Préambule des IA-IPR

Mesdames et messieurs les enseignants,
Mesdames et messieurs les conseillers principaux d'éducation,

A l'aube de cette année scolaire 2026-2027, le collège des inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux (IA - IPR), vous souhaite une excellente rentrée 2026.

Nous avons le plaisir d'accueillir au sein de notre académie de nouveaux personnels, CPE et professeurs lauréats de concours, personnels contractuels ou ayant obtenu une mutation. Nous leur souhaitons la bienvenue et leur assurons de notre disponibilité pour les accompagner dans leur prise de fonctions et dans le développement de leurs compétences professionnelles.

Les inspecteurs IA - IPR, exercent une mission d'accompagnement, d'expertise didactique et pédagogique et d'évaluation au service de la qualité du système éducatif qui trouve pleinement son sens dans votre engagement quotidien. Comme l'a rappelé le ministre de l'Éducation nationale, Edouard Geffray, dans son adresse aux enseignants de janvier 2026, « instruire, forger l'esprit critique, éveiller la conscience civique » tel est le sens de votre mission qui repose sur une condition essentielle : le respect de votre autorité qui doit être réaffirmé et auquel nous serons très attentifs.

Dans cet engagement collectif, l'exemplarité constitue une valeur essentielle. Elle s'exprime dans le sens du service public, dans la qualité du travail accompli, dans le respect des valeurs de la République et dans l'attention portée à chacun. C'est par cette exemplarité partagée, associée à la confiance, la coopération et à l'ambition pour tous les élèves que nous continuerons à faire de notre académie un espace de réussite.

Cette rentrée s'inscrit dans la continuité des priorités qui sont rappelées dans la circulaire de rentrée 2026, publiée au Bulletin Officiel n°19 du 7 mai 2026 et que nous vous engageons à lire dans le détail (<https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo19/MENE2612348C>).

Elle appelle à consolider les réformes engagées et à se recentrer sur le cœur de votre mission « instruire et protéger ».

Trois priorités feront l'objet de toute l'attention :

- Le langage, l'acquisition et le développement du raisonnement scientifique, singulièrement en mathématiques, en ce qu'ils conditionnent la compréhension du monde et la structuration de la

pensée et qu'ils constituent des leviers essentiels de réussite et d'égalité entre les élèves, en contribuant notamment à réduire les écarts liés au genre et aux inégalités sociales.

- L'amélioration du climat scolaire qui implique le respect par tous des principes et valeurs de la République, notamment du principe de laïcité.
- L'accompagnement et la formation des personnels et notamment les formations à l'initiative des équipes locales.

Cette rentrée marque également la deuxième année de la mise en œuvre du projet académique, SCOLA 2030. Celui-ci constitue notre feuille de route collective et invite chacun, dans le respect de ses responsabilités et de son expertise professionnelle, à contribuer à une école plus exigeante, plus inclusive et plus ouverte sur son territoire. La cellule CARDIE de l'académie (Cellule Académique Recherche Développement Innovation Expérimentation) contribue à soutenir, impulser et accompagner les dynamiques et initiatives pédagogiques ancrées dans le territoire, tout en mobilisant la recherche en éducation en partenariat avec l'université et l'INSPE de Corse.

La dimension européenne et internationale constitue aussi un levier majeur de réussite et d'ouverture. Les mobilités des élèves et des personnels, les partenariats internationaux, les projets Erasmus + et eTwinning, les programmes Brigitte Sauzay et Voltaire (OFAJ), les actions Jean Monnet, les certifications en langues vivantes et l'éducation à la citoyenneté européenne contribuent pleinement au parcours des élèves comme à l'enrichissement des pratiques professionnelles des équipes. Nous vous encourageons à poursuivre et à développer ces initiatives qui enrichissent les apprentissages et renforcent l'attractivité de notre académie.

Afin de vous accompagner dans votre démarche personnelle de développement professionnel, l'offre académique de formation est rendue plus lisible en étant répartie en différents parcours :

- parcours disciplinaires pour les enseignants et les CPE ;
- parcours CEFPEP pour certains enseignants engagés dans l'orientation des élèves ;
- parcours transversaux, communs à tous les personnels.

Les étapes essentielles pour s'inscrire aux modules de formation à candidatures individuelles, et qui sont soumises à validation de votre supérieur hiérarchique, sont les suivantes :

- consulter l'offre sur le site de l'EAFC : www.ac-corse.fr/eaft
- s'abonner aux modules de formation qui intéressent directement sur le site de l'EAFC en cliquant sur « Abonnement » (cet abonnement peut être supprimé à tout moment) ;
- s'inscrire à la formation à la réception d'un e-mail indiquant la mise en œuvre de la formation.

A cet effet, nous vous rappelons que la messagerie académique demeure le canal officiel de toute communication avec l'institution. Nous vous remercions pour votre participation aux actions de formation continue qui sont essentielles pour faire évoluer les pratiques au regard des avancées de la recherche et des besoins des élèves.

Par ailleurs, de nombreuses ressources institutionnelles et scientifiques sont à votre disposition. Vous trouverez, ci-dessous, quelques références utiles, la veille pédagogique et didactique régulière permettant de nourrir une réflexion éclairée sur les évolutions de notre métier.

Tout au long de cette année scolaire, les inspectrices et inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogique régionaux demeureront pleinement mobilisés à vos côtés. A l'ensemble des professeurs et des conseillers principaux d'éducation, nous adressons nos meilleurs vœux pour une année scolaire riche de réussites, d'engagements partagés et de satisfactions au service des élèves.

Annexe – Sitographie

- L'IA en éducation : cadre d'usage- Juin 2025

<https://www.education.gouv.fr/cadre-d-usage-de-l-ia-en-education-450647>

- Guide d'usage de l'IA pour les agents publics de l'Etat – Juin 2026

<https://ia.numerique.gouv.fr/ressources/guide-dusage-de-lia/>

- Vademecum – Interdiction de l'utilisation du téléphone portable et des autres objets connectés au lycée – Juin 2026

<https://eduscol.education.gouv.fr/5067/interdiction-du-telephone-portable-et-numerique-raisonne>

- Vademecum Agir contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine à l'École - Comprendre, réagir, prévenir - Février 2026

<https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/vademecumagircontreracismeantisemitismediscrimination-67905.pdf>

- Eduquer à la citoyenneté au cycle 4 - Vademecum pour accompagner l'engagement des élèves et leur participation aux projets d'éducation à la citoyenneté, aux médias et à l'information – Juin 2026

<https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/vademecum-eduquer-la-citoyennete-au-cycle-4-106743.pdf>

II-Lettre de rentrée disciplinaire espagnol

Mesdames et Messieurs les professeurs d'espagnol,
Chères collègues, chers collègues,

Au seuil de cette nouvelle année et après des vacances qui, je l'espère, vous auront permis de vous ressourcer, je vous adresse tous mes vœux d'une rentrée sereine, riche en projets et emplie de promesses de réussite et de satisfactions pour vous et vos élèves. Je souhaite une chaleureuse bienvenue aux nouvelles et nouveaux parmi vous, qu'ils et elles soient titulaires ayant obtenu leur mutation, lauréat(e)s de concours, ou encore assistant(e)s.

Une nouvelle année s'offre à nous toutes et tous, qui s'inscrit dans la continuité des orientations signalées dans le préambule commun, nous invitant à poursuivre les défis que je vous sais relever au quotidien dans vos classes et dans l'intérêt des élèves, de leur réussite, de leur épanouissement et de leur formation de futur citoyen. Faire acquérir à tous les élèves des connaissances solides, les aider à maîtriser toujours davantage le langage, leur permettre de construire une pensée autonome et critique constituent des objectifs qui trouvent un prolongement dans la mise en œuvre progressive des nouveaux programmes de langues vivantes. Ceux-ci réaffirment l'indispensable articulation entre maîtrise linguistique et connaissance culturelle, entre enrichissement du lexique, pratique régulière de l'oral et de l'écrit, interaction et médiation. Dans un contexte où les usages de l'intelligence artificielle interrogent de plus en plus les conditions mêmes de l'apprentissage, il importe sans doute plus que jamais de faire de la classe d'espagnol un lieu où l'élève apprend véritablement à comprendre, à formuler, à nuancer et à confronter les points de vue. L'enseignement de l'espagnol, par la diversité des sociétés et des cultures auxquelles il donne accès, contribue ainsi pleinement à cette ambition : former des élèves capables de penser par eux-mêmes tout en développant leur curiosité pour l'autre, leur ouverture au monde et le plaisir d'entrer en relation dans une autre langue.

Vous trouverez ci-dessous quelques points d'attention qui seront complétés au fil de l'année.

Poursuite de la mise en place des nouveaux programmes de langues vivantes

L'entrée en vigueur échelonnée des nouveaux programmes d'enseignements communs et optionnels de langues vivantes étrangères se poursuit cette année avec leur mise en place en classe de 5^{ème} pour le collège et de première et terminale générales et technologiques pour le lycée.

Je vous rappelle que ces nouveaux programmes sont parus en annexe du BO du 29 mai 2025 et sont consultables sur les pages d'Eduscol.

Programme d'espagnol pour les classes de collège :

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/annexe-9-programme-d-espagnol-pour-les-classes-de-coll-ge-440373.pdf>

Programme d'espagnol pour les classes de lycée général et technologique :

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/annexe-10-programme-d-espagnol-pour-les-classes-de-lycee-general-et-technologique-440376.pdf>

Par ailleurs, des exemples pour la mise en œuvre (repères culturels et objets d'étude possibles) ainsi qu'un livret d'accompagnement ont été publiés pour le collège et sont consultables sur le site d'Eduscol :

<https://eduscol.education.gouv.fr/4758/ressources-d-accompagnement-pour-les-langues-vivantes-etrangees-et-regionales-au-college>

Pour le lycée, les exemples pour la mise en œuvre ont été publiés et le livret d'accompagnement sera publié dans l'année :

<https://eduscol.education.gouv.fr/5811/programmes-et-ressources-en-langues-vivantes-voie-gt>

Concernant l'enseignement de spécialité LLCER, le programme limitatif a été renouvelé pour la classe de terminale :

<https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo21/MENE2611474N>

Vous trouverez également ces documents sur le site disciplinaire académique (<https://sites.ac-corse.fr/lvespagnol/>).

L'évaluation

La culture de l'évaluation et du positionnement explicite se trouve au service de l'apprentissage car elle permet de clarifier les attendus et de formaliser la progression des élèves. Il est fondamental de poursuivre la réflexion sur les différentes modalités et pratiques d'évaluation, les différents niveaux de compétences, les stratégies de remédiation.

En collège, comme vous le savez, les modalités d'attribution du DNB ont changé à compter de la session 2026. La page dédiée sur Eduscol propose un mémento paru en décembre 2025 :

<https://eduscol.education.gouv.fr/5604/modalites-d-attribution-du-diplome-national-du-brevet>

Au lycée, l'évaluation des langues vivantes en contrôle continu s'inscrit dans le cadre du projet d'évaluation, établi collectivement. J'invite les enseignantes et enseignants de lycée à utiliser les grilles nationales, à les expliciter aux élèves afin que ceux-ci se familiarisent avec les critères et les attendus.

Je vous rappelle également que l'attestation de langues vivantes est délivrée à l'ensemble des candidat(e)s aux baccalauréats général et technologique, qu'ils réussissent ou non à l'examen. Elle précise le niveau global atteint par le candidat dans chacune des activités langagières au regard des niveaux officiels du CECRL. Pour la session 2027, la LVC sera désormais prise en compte.

Les modalités d'évaluation des langues vivantes aux baccalauréats général et technologique et l'attestation de langue sont consultables sur le site d'Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/880/modalites-d-evaluation-de-langues-au-bac-gt-et-attestation-de-langues>

D'autre part, je vous rappelle que vous trouverez sur la page Eduscol dédiée au « Projet d'évaluation en lycée général et technologique », un vadémécum, un mémento et un guide pour l'évaluation :

<https://eduscol.education.gouv.fr/5670/le-projet-d-evaluation-en-lycee-general-et-technologique>

Une ouverture européenne et internationale

Je vous engage à continuer à développer des partenariats, à promouvoir les différents types de mobilités auprès de vos élèves, qu'elles soient physiques ou virtuelles, à travers notamment la plateforme européenne eTwinning (<https://www.etwinning.fr/>), les programmes européens tels qu'Erasmus +, les initiatives Jean Monnet. Les mobilités et les projets à vocation européenne ou internationale, sources de motivation pour vos élèves, vecteurs d'ouverture à l'altérité et à la diversité, contribuent à la consolidation des compétences, mais également au renforcement de l'autonomie, du sentiment d'efficacité personnelle, de la confiance comme leviers d'apprentissage et de développement.

Madame Patricia GODANI, en sa qualité de DAREIC (dareic@ac-corse.fr) saura vous accompagner et vous conseiller dans le montage de vos différents projets, tout comme Madame Nadine BATTISTELLI, chargée de mission Relations Internationales et correspondante académique eTwinning auprès de la DAREIC (nadine.battistelli@ac-corse.fr). Vous trouverez de précieuses informations sur l'ouverture européenne et internationale dans la lettre de rentrée de la DAREIC.

Par ailleurs, Madame Daria STEBE, ambassadrice eTwinning et IAN (interlocutrice académique pour le numérique) pourra vous accompagner dans le montage de projets eTwinning (Daria.Stebe@ac-corse.fr). Vous pouvez également solliciter des formations spécifiques sur site, via l'EAFC et par l'intermédiaire de vos chef(fe)s d'établissements.

Les assistant(e)s de langue

Comme chaque année, nous accueillerons à partir du mois d'octobre les assistantes et assistants de langue, qui contribuent également à la dynamique d'ouverture à l'international par l'apport culturel et linguistique qu'ils véhiculent. Je vous suis reconnaissante de l'accueil que vous leur accordez chaque année dans les établissements qui en bénéficient et du travail que vous réalisez. Des fiches « ressources pour les assistants » sont consultables sur Eduscol (<https://eduscol.education.fr/1252/programme-d-assistants-de-langues-vivantes-etranangeres>).

La semaine des langues

À l'initiative du Conseil de l'Europe, la journée européenne des langues, célébrée chaque année le 26 septembre, peut constituer le point de départ d'un projet qui trouve son aboutissement lors de la semaine des langues, événement fédérateur, vecteur du plurilinguisme et de la diversité culturelle, qui a lieu tous les ans au printemps. De très beaux projets sont menés chaque année dans les établissements et je vous engage à profiter de ces moments privilégiés de promotion du patrimoine linguistique européen.

Le bi-plurilinguisme

Les dynamiques plurilingues, mais également le travail interdisciplinaire qui sous-tendent la pédagogie de projets, prennent tout leur sens dans notre espace européen, méditerranéen, et tout particulièrement dans un contexte insulaire de bilinguisme, en lien avec le projet académique « Scola 2030 ».

La langue et la culture corse constituent une richesse et une spécificité académiques. Dans la continuité du travail entrepris l'année dernière quant à la réflexion entre les disciplines linguistiques, les lettres et la langue corse visant à la création de ressources académiques, une formation sera proposée cette année pour les enseignant.es habilité.es ou en cours d'habilitation. D'autre part, celles et ceux qui souhaiteraient présenter l'habilitation en langue corse pourront obtenir des renseignements sur le site : <https://sites.ac-corse.fr/lcc/habilitation/>.

La formation

Vous pouvez dès à présent construire votre chemin de formation en consultant l'offre proposée dans le cadre de l'EAFC et en vous abonnant au(x) module(s) sur le site : www.ac-corse.fr/eafc.

Différents parcours sont proposés, parmi lesquels des parcours spécifiques disciplinaires et des parcours transversaux. Parmi les différents modules de formation en langues, je vous invite à consulter notamment le parcours disciplinaire espagnol et le parcours disciplinaire « autres langues et interlangues ».

Les modules de préparation aux concours internes du CAPES et de l'agrégation ont été reconduits.

Les contractuel(le)s souhaitant présenter le nouveau concours du CAPES externe bac+3, auront la possibilité d'assister aux modules proposés au sein de l'Università di Corsica.

Par ailleurs, je vous rappelle la possibilité de demander via l'EAFC des formations sur site adaptées à vos besoins ; ces demandes de FIL (Formations d'Initiative Locale) se font par l'intermédiaire de l'établissement. Dans le cadre des langues vivantes, il peut s'agir de formations spécifiques par langue, ou de formations inter-langues.

Décloisonnement, mutualisation et échanges de pratiques

Le site académique dédié à l'espagnol constitue un espace de ressources et d'informations. Par ailleurs, un espace de mutualisation a été créé dans l'application Communauté de l'ENT-Néo par Mme Madame Daria STEBE, dans un souci de développer un travail d'échange et de collaboration enrichissant. Il sera disponible courant septembre.

Rendez-vous de carrière, visites-conseils

Certaines et certains d'entre vous seront concernés cette année par un rendez-vous de carrière. Je vous invite à consulter le guide de l'entretien du rendez-vous de carrière sur le site <https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>.

D'autre part, en dehors des rendez-vous de carrière, des visites de classe pourront être organisées afin de fournir un retour constructif sur vos pratiques pédagogiques.

Je ne saurais conclure sans remercier très chaleureusement les tutrices et tuteurs, les formatrices et formateurs, les enseignantes et enseignants qui s'engagent dans des missions particulières, qui mènent à bien des projets motivants, qui mettent leurs compétences au service de l'enseignement de l'espagnol pour la réussite des élèves, la professionnalisation des enseignantes et enseignants stagiaires, l'accompagnement de leurs collègues. Tous mes remerciements vont également aux enseignantes et enseignants qui participent à l'élaboration de sujets d'examen et de concours, à leur correction et à leur passation, des missions incontournables et prioritaires qui nécessitent un engagement de toutes et tous.

Je sais, cette année encore, pouvoir compter sur l'engagement et la mobilisation de chacune et chacun, au quotidien, et je reste disponible pour répondre à vos questions et vous accompagner.

Je vous souhaite, à toutes et tous ainsi qu'à vos élèves, une excellente année scolaire.

